

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 16 Février 2022**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	12

L'an deux mille vingt-deux le 16 février, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

MENEGHIN Gaël

IMMER Alain

GUINDT Philippe

OGER Isabelle

THILL Céline

MEIRA Christophe

WALLERICH Alain

DEBAILLEUL Delphine

REUTER Olivier

SMEC Jean

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

BRUN Jérôme

PEREIRA Julien

Madame OGER Isabelle est élue secrétaire de séance.

Objet : 2022 - 606 Autorisation signature d'un devis pour l'achat de contrôleurs CO2

Après avoir examiné le devis N° 1978 du 01/02/2022 de la Société NEWTEC-SANTE, concernant l'achat de 11 contrôleurs de CO2, suite au groupement de commande avec la CCCE, afin d'équiper l'ensemble des bâtiments communaux. Nous avons la possibilité de demander une participation de l'Etat, pour l'école s'élevant à un maximum de 8€ par enfant, soit 8€ x 52 enfants = 416€.

Le coût pour équiper les 5 salles s'élève à 5 X 76,80€ T.T.C. = 384 €, qui sera le montant de la participation à laquelle nous pouvons prétendre.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le devis de la société NEWTEC-SANTE, pour un montant de 844,80€ T.T.C. et de solliciter une participation de l'Etat.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché au panneau d'affichage de la mairie le 18/02/2022

Le Maire,



Signature of Philippe GAILLOT, Maire.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 18/02/2022

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**



Signature of Philippe GAILLOT, Maire.